

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **26 avril 2010**

Délibération n° 2010-1441

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Organisation du volet professionnel du festival de la bande dessinée de Lyon 2010 - Attribution d'une subvention à l'association Lyon Bande Dessinée Organisation**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

**Rapporteur : Madame Gelas**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 16 avril 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 28 avril 2010

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Broliquier, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, M. Vincent, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Giordano), Daclin, Arrue, Bouju (pouvoir à M. Grivel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Coste), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Turcas (pouvoir à M. Havard), Vergiat (pouvoir à M. Suchet), Vial (pouvoir à M. Da Passano), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

**Absents non excusés :** Mmes Ait-Maten, Bailly-Maitre, MM. Deschamps, Dumas, Lelièvre, Muet, Pillonel.

**Séance publique du 26 avril 2010****Délibération n° 2010-1441**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation du volet professionnel du festival de la bande dessinée de Lyon 2010 - Attribution d'une subvention à l'association Lyon Bande Dessinée Organisation**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 7 avril 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives inscrite dans le plan de mandat 2008-2014. Celle-ci vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image et les loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial visant à positionner Lyon comme une métropole créative.

Dans le cadre de cette politique, la Communauté urbaine de Lyon souhaite apporter son soutien à l'association Lyon Bande Dessinée Organisation pour l'organisation du volet professionnel de l'édition 2010 du Festival de la bande dessinée de Lyon, en partenariat avec le pôle de compétitivité Imaginove. En parallèle, la Communauté urbaine de Lyon souhaite également apporter son soutien au développement d'un projet international de l'association afin de faciliter l'établissement de contacts entre les auteurs de bandes dessinées Lyonnais à l'échelle internationale.

Le Festival de la bande dessinée de Lyon a été créé en 2006. Il est organisé par Lyon Bande Dessinée Organisation, association loi 1901, créée pour encadrer l'organisation de l'événement.

Bilan 2009 :

- 100 personnes ont participé à la journée professionnelle comme prévu,
- un retour presse conséquent avec 67 parutions tous supports confondus,
- la reconnaissance déjà effective des réseaux du 9ème art,
- les organisateurs estiment que 40 000 personnes ont visité le Festival Off à travers la ville,
- la programmation artistique du Festival s'est largement développée avec plus de 80 auteurs invités représentatifs des différents styles et courants du 9ème art.

La quatrième édition du Festival en 2009 a permis de faire un pas conséquent dans la direction fixée pour que Lyon fasse partie des cinq manifestations de référence en la matière, à l'échelle nationale. En effet, cette édition a rassemblé plus de 6 000 visiteurs, soit une progression de 30 % par rapport à l'édition 2008.

L'édition 2010 aura lieu du 18 au 20 juin 2010 dans la salle de la Corbeille de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon.

Le premier objectif de l'édition 2010 du Festival de la bande dessinée de Lyon est de poursuivre la stratégie pour asseoir la réputation nationale du festival et en faire un événement incontournable des professionnels de la bande dessinée. Le second objectif est de développer l'action internationale du festival afin de faciliter les débouchés des 50 auteurs édités à Lyon mais aussi des étudiants en design graphique sortants des écoles lyonnaises (Emile Cohl et ESIA 3D).

Pour atteindre ces objectifs, l'association organisera à nouveau les débats autour de la thématique numérique et des innovations technologiques émergentes (livre numérique, écrans souples, bande dessinée animée, etc.) pour le volet professionnel de la manifestation qui se tient en amont de celle-ci.

Dans ce cadre, le pôle de compétitivité des filières de l'image, Imaginove, est partenaire de la maîtrise d'ouvrage, du volet professionnel du Festival de la bande dessinée. Imaginove fédère plus de 200 entreprises rhônalpines avec pour objectif de développer des synergies entre les filières du jeu vidéo, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'animation et du multimédia, dans une approche de contenus "pluri média", en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

En partant du constat que les compétences recherchées par les métiers de l'image animée et du jeu vidéo sont celles que l'on retrouve chez les auteurs de bande dessinée, Imaginove, apportera cette année encore son concours par la mise en œuvre et l'animation d'un espace pôle numérique et nouveaux médias dédié à la convergence entre jeu vidéo, bande dessinée, dessin animée, animation 2D (2 dimensions) et 3D (3 dimensions).

Les partenariats seront amplifiés afin de développer la réputation des grandes écoles d'art lyonnaises par, notamment, une forte présence des étudiants dans le déroulement du Festival.

Sur le volet international, l'enjeu est de continuer à développer le réseau lyonnais de la bande dessinée à l'international afin de faciliter les débouchés des auteurs et des éditeurs lyonnais chez les éditeurs étrangers mais aussi des étudiants en école d'art graphique.

Après la Belgique, l'objectif de l'association est de développer des relations avec les professionnels de la bande dessinée au Canada et, en particulier au Québec, lieu reconnu comme dynamique dans la profession par la présence de nombreux éditeurs, auteurs, écoles d'arts graphiques, librairies spécialisées, etc. Cet objectif constitue une porte d'entrée sur le continent Nord Américain. Les synergies identifiées à Lyon entre les différents univers de l'image sont développées à Montréal. Tous ces éléments sont autant d'atouts pour le développement effectif de partenariats.

Ce projet international se concrétisera par le montage d'une mission à Montréal par Lyon Bande Dessinée Organisation pour la rencontre des acteurs majeurs de la bande dessinée québécoise et l'identification des opportunités locales. Ce travail sera suivi par une mise en réseau des structures lyonnaises avec leurs homologues. Un second séjour est prévu avec une délégation élargie aux acteurs lyonnais afin de concrétiser les partenariats, contrats et développements de projets. Enfin, les acteurs et structures Québécoises seront invités à participer au Festival de la bande dessinée de Lyon 2010.

Budget prévisionnel du Festival de la bande dessinée de Lyon 2010 :

| Dépenses prévisionnelles en €                                                       |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| salles et logistiques                                                               | 59 000 €         |
| expositions-animation, frais de transport et d'hébergement des artistes invités     | 24 000 €         |
| journées professionnelles (restauration, frais de prise en charge des intervenants) | 12 000 €         |
| communication                                                                       | 13 000 €         |
| masse salariale                                                                     | 21 500 €         |
| frais généraux et administratif, charges, assurances                                | 6 000 €          |
| voyages Montréal et participation aux voyages d'acteurs Montréalais                 | 6 000 €          |
| hébergement - restauration Montréal                                                 | 4 500 €          |
| <b>Total</b>                                                                        | <b>146 000 €</b> |
| Recettes prévisionnelles en €                                                       |                  |
| Etat                                                                                | 5 000 €          |
| Conseil régional                                                                    | 10 000 €         |
| Conseil général                                                                     | 4 000 €          |
| Ville de Lyon                                                                       | 13 000 €         |
| Communauté urbaine de Lyon                                                          | 13 000 €         |
| billetterie, produits dérivés et partenaires privés                                 | 90 500 €         |
| partenaires publics complémentaires sur le volet international                      | 5 000 €          |
| partenaires privés (volet international)                                            | 3 000 €          |
| LBDO (volet international)                                                          | 2 500 €          |
| <b>Total</b>                                                                        | <b>146 000 €</b> |

Il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de Lyon à hauteur de 10 000 € destinée à subventionner l'action portant sur le développement du volet professionnel du Festival. Il est également proposé une participation financière de 3 000 € pour le développement d'une action internationale de l'association. Le montant de la subvention s'élevait à 7 000 € en 2009.

L'évaluation de l'action portera sur les critères suivants :

- le nombre de participants à la journée dédiée aux professionnels (une centaine),
- la participation des acteurs du numérique à l'Espace Pôle Numérique et Nouveaux Médias et interventions lors de la journée professionnelle (une dizaine),
- le nombre de partenariats conclus et de projets lancés avec et à partir de Montréal ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 13 000 € au profit de l'association Lyon Bande Dessinée Organisation ayant pour objet le soutien à l'organisation du volet professionnel de l'édition 2010 du Festival de la bande dessinée de Lyon pour 10 000 € et le soutien au développement d'un volet international pour 3 000 €,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Lyon Bande Dessinée Organisation définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

##### **2° - Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits, au budget principal de la Communauté urbaine de Lyon - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1574, selon l'échéancier suivant :

- 75 % de la subvention annuelle sera versée dans un délai global de 35 jours suivant la réception, par la Communauté urbaine de Lyon, du certificat de notification de la présente convention à l'association,
- le solde, sur appel de fonds, et suivant la réception par la Communauté urbaine de Lyon des rapports d'activités et bilan financier des actions subventionnées.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 avril 2010.**